Le marsan
agglomération

Jeudi 28 février 2013

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Entretien des voies de circulation
Mont de Marsan

Le Marsan Agglomération poursuit son programme d'entretien des voies de circulation. Les travaux d'aménagement de l'avenue du Maréchal Foch, des boulevards Delamarre et de Lattre de Tassigny ainsi que de la rue Pierre Lisse et des allées Brouchet à Mont de Marsan sont prévus au budget 2013 du Marsan Agglomération.

I- Caractéristiques des chantiers (blds Delamarre et de Lattre de Tassigny, rue Pierre Lisse, allées Brouchet) :

Les chantiers consistent en la mise en œuvre d'enrobé sur la rue Pierre Lisse, les Allées Brouchet, le Boulevard Delamarre et le Boulevard Jean De Lattre de Tassigny.

Photo d'un atelier d'enrobé rue Albert Camus

Montant de l'aménagement de voirie : 160 000 € TTC

Financeur :
Le Marsan Agglomération.

Durée des travaux : 3 jours

Période de réalisation :
du 4 au 15 mars 2013

Les travaux en quelques chiffres :
Le chantier nécessite la réalisation de :

- 10 000 m² de couche d'accrochage

la mise en œuvre de :

- 1 480 tonnes d'enrobé 0/10 mm

Calendrier des travaux et impact sur la circulation
Allées Brouchet :
Rue barrée et stationnement interdit du 4 au 6 mars 2013 (3 jours)

Rue Pierre Lisse :
Rue barrée de 8h à 18h et stationnement interdit du 4 au 5 mars 2013 (2 jours)

Boulevard Delamarre :
Circulation par demie-chaussée et stationnement interdit du 7 au 9 mars 2013 (3 jours)

Boulevard de Lattre de Tassigny :
Circulation par demie-chaussée et stationnement interdit du 7 au 9 mars 2013 (3 jours)

Les travaux seront réalisés en fonction des conditions météorologique sur la période des congés scolaires, afin de ne pas trop perturber les déplacements. Les riverains seront informés par l'entreprise Colas des conditions d'accès à leur logement. Pendant la durée des travaux, la circulation sera déviée : les riverains pourront quitter ou rejoindre leur domicile sous la responsabilité du chef de chantier.

II- Caractéristiques du chantier (avenue Maréchal Foch) :

Les travaux consistent en la mise en œuvre d'enrobé sur les trottoirs de l'avenue du Maréchal Foch. Les places de stationnement seront maintenues.

Photo avenue du Maréchal Foch

Montant de l'aménagement de voirie avenue Foch :
310 000 € TTC

Financeur :
Le Marsan agglomération.

Durée des travaux : 3 mois

Période de réalisation : du 18 mars au 18 juin 2013

Les travaux en quelques chiffres :
Le chantier va permettre la réalisation de :
- 5 000 m² de trottoir

Les riverains seront informés par l'entreprise Colas des conditions d'accès à leur logement.

Calendrier des travaux et impact sur la circulation
Avenue du Maréchal Foch :
Circulation maintenue du 18 mars au 18 juin 2013 (3 mois), rétrécissements ponctuels.

Contacts :

Anne Marie Commenay – Le Marsan Agglomération
Tél. : 05.58.46.61.55 – 06.81.83.73.98
anne-marie.commenay@lemarsan.fr